



Piémont des Vosges : un territoire périurbain dynamisé par la présence de grandes entreprises

Trente mille actifs vivent dans le Piémont des Vosges en 2012. Ils ont globalement un haut niveau d'étude et sont moins touchés par le chômage. Les emplois du territoire, bien rémunérés comme dans le reste de l'Alsace, attirent de nombreux navetteurs. Les échanges domicile-travail sont encore plus intenses dans l'autre sens, de nombreux résidents travaillant sur Strasbourg. La présence de grosses entreprises spécialise largement le territoire, notamment dans la fabrication, mais le tourisme et l'agriculture génèrent également de nombreux emplois.

Dominique Kelhetter, Flora Vuillier-Devillers, Insee

Le territoire du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Piémont des Vosges est composé de 35 communes, réparties dans trois communautés de communes. Ce territoire est avant tout résidentiel. Plus de la moitié des actifs occupent un emploi à l'extérieur de ce périmètre, à Strasbourg notamment. Avec quelques grands établissements, Obernai concentre le plus d'emplois. C'est la seule ville du SCoT qui offre plus d'emplois qu'elle ne compte d'actifs (*figure 1*).

Moins touché par le chômage

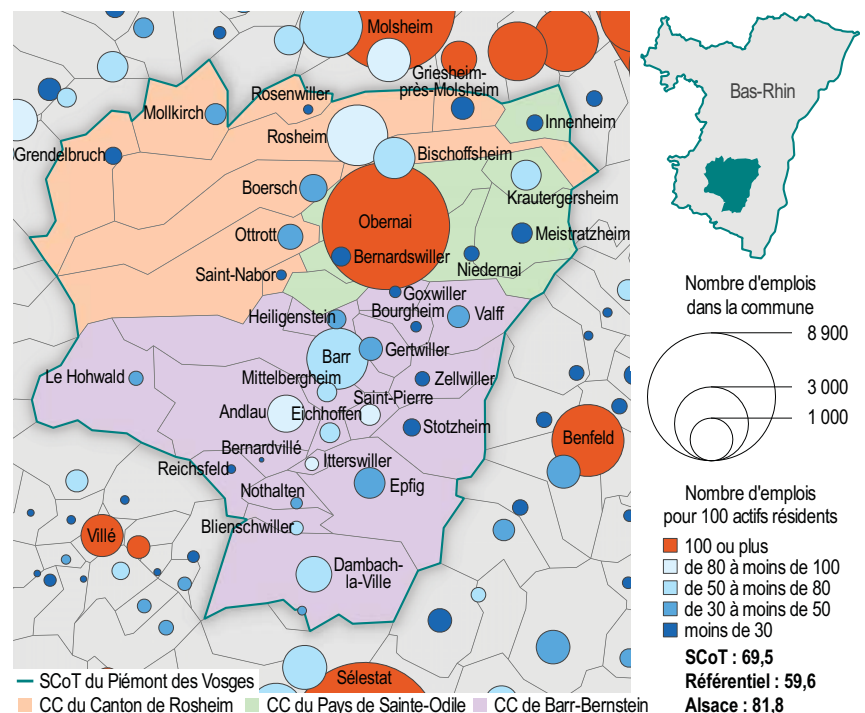
En 2012, 30 100 actifs résident dans le SCoT du Piémont des Vosges : 27 300 exercent un emploi et 2 800 sont au chômage.

Entre 2007 et 2012, le nombre d'actifs en emploi a augmenté deux fois moins vite que dans les territoires de profil comparable (*méthodologie*) (+ 3,0 % pour + 5,6 %). Dans le SCoT, cette hausse concerne surtout les professions intermédiaires (+ 10,0 %), au détriment des emplois d'ouvriers (- 3,0 %). Ces évolutions sont similaires à celles du référentiel sauf pour les employés et surtout les cadres, dont le nombre augmente beaucoup moins vite (+ 4,5 % pour + 19,0 %).

Le territoire est moins touché par le chômage que l'Alsace, et cela se vérifie pour chacune des catégories socioprofessionnelles. Le

chômage concerne 9 % des actifs du SCoT, soit un niveau comparable à celui du référentiel. 40 % des chômeurs sont

1 Quatre emplois du SCoT sur dix dans la commune d'Obernai



© IGN - Insee 2016
Source : Insee, recensement de la population 2012.

des ouvriers alors qu'ils ne représentent que 28 % des actifs. Le taux de chômage des ouvriers, qui se sont déclarés au chômage lors du recensement de la population, est de 13 %. Il n'est que de 3 % pour les cadres. Entre 2007 et 2012, ce dernier a augmenté de deux points et du double pour les ouvriers.

Plus de cadres et des rémunérations plus élevées

Les actifs du SCoT sont plus souvent diplômés : 54 % ont au moins le baccalauréat, pour 50 % dans le référentiel et 51 % en Alsace. À l'opposé, seuls 9 % n'ont aucun diplôme, soit deux points de moins que dans le référentiel. Cet écart est plus marqué pour les plus de 50 ans mais se réduit nettement pour les jeunes de moins de 35 ans. La plus forte part d'actifs diplômés s'explique notamment par une présence plus importante de cadres (15 % des résidents en emploi, soit trois points de plus que dans le référentiel).

Les salariés travaillant dans le SCoT sont rémunérés en moyenne 12 euros net par heure (figure 2), un peu plus que dans le référentiel sans atteindre le niveau de l'Alsace. Par rapport au référentiel, les employés, et les ouvriers sont mieux payés, notamment les ouvriers qualifiés.

Le salaire des femmes est 25 % moins élevé que celui des hommes, un écart plus important que dans les autres SCoTs de type périurbain. Cette différence est la plus marquée chez les employés et les cadres. Par rapport à l'Alsace, les femmes sont beaucoup moins bien rémunérées, avec des différences de salaire de plus de 90 centimes par heure en moyenne pour les employées. Les contrats à durée indéterminée et les postes de la fonction publique représentent les trois quarts des emplois du territoire. Parmi eux, 89 % sont en CDI et 11 % dans la fonction publique. Les non-salariés représentent plus d'un emploi sur dix. Les emplois à durée déterminée, en intérim ou

2 Des salaires plus élevés dans le SCoT du Piémont des Vosges, mais qui restent en deçà du niveau alsacien

Salaires nets horaires moyens	en euros		
	Piémont des Vosges	Référentiel	Alsace
Ensemble	12,07	11,54	12,98
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21,71	21,85	21,91
Professions intermédiaires	14,22	14,27	14,36
Employés	8,69	8,07	9,70
Ouvriers	11,09	10,54	11,11
Écart femmes / hommes (en %)	-25,3	-24,0	-20,2

Lecture : en 2012, les salariés du Piémont des Vosges gagnent en moyenne 12,07 euros de l'heure.

Le salaire moyen des femmes est 25,3 % plus faible que celui des hommes.

Champ : emplois au lieu de travail.

Source : Insee, DADS 2012.

les emplois aidés constituent un emploi sur dix. Les contrats sans limite de durée sont plus nombreux que dans le référentiel, au contraire des emplois non salariés ou à durée déterminée. Dans l'ensemble de l'Alsace, cette stabilité des emplois est encore plus marquée. Comme dans le référentiel, 16 % des salariés du SCoT travaillent à temps partiel (5 % des hommes et 28 % des femmes).

Des salaires perçus dans des emplois à l'extérieur

Pour une zone périurbaine, le Piémont des Vosges se caractérise par l'importance des emplois localisés sur son territoire, en regard de sa population active occupée. En 2012, le SCoT compte 21 000 emplois, ce qui représente 76,5 emplois pour 100 actifs occupés résidant sur le territoire. C'est dix points de plus que dans le référentiel. Parmi ces emplois, 61,3 % sont occupés par des personnes résidant dans le SCoT.

Les trajets domicile-travail sont nombreux dans les deux sens, mais plus du Piémont des Vosges vers l'extérieur. Plus de la moitié des actifs résidents travaillent en dehors du SCoT (figure 3), principalement à Strasbourg (15 % de l'ensemble des sortants), à Molsheim (6 %) et à Sélestat (3 %). Ces déplacements reflètent le caractère périurbain du territoire. Les actifs occupent cinq fois moins souvent un emploi hors d'Alsace (2,3 %) que dans l'ensemble de la

région (10,0 %), la situation géographique du SCoT étant moins propice au travail frontalier. À l'inverse les personnes occupant un emploi dans le SCoT et résidant à l'extérieur habitent principalement à Strasbourg (10 % de l'ensemble des entrants), à Molsheim (4 %) et à Sélestat (4 %).

Les cadres sont les plus mobiles : 72 % d'entre eux travaillent hors du territoire, pour 74 % dans le référentiel (figure 4). Comme pour les professions intermédiaires, la principale destination est Strasbourg. En revanche, la majorité des employés et des ouvriers habitant dans le SCoT y travaillent, principalement à Obernai.

Entre 2007 et 2012, les échanges domicile-travail se sont intensifiés dans les deux sens. En cinq ans, le nombre d'emplois du SCoT a augmenté de 5 %. Ces nouveaux emplois sont essentiellement occupés par des actifs résidant à l'extérieur. À l'inverse, le nombre d'actifs en emploi résidant dans le Piémont des Vosges a dans le même temps progressé de 3 %. Leurs emplois sont principalement situés en dehors du territoire.

En termes de salaires, les échanges domicile-travail sont favorables au SCoT du Piémont des Vosges. Les salaires captés (380 millions d'euros), salaires des résidents travaillant à l'extérieur, sont nettement supérieurs aux salaires évadés (177 millions), salaires des travailleurs entrants

3 Plus de la moitié des actifs occupés vont travailler en dehors de la zone

Ensemble des actifs	Piémont des Vosges		Communautés de communes					
			Pays de Sainte-Odile		Barr-Bernstein		Canton de Rosheim	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	27 305	100,0	8 314	100,0	10 594	100,0	8 397	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	12 795	46,9	3 352	40,3	3 942	37,2	1 958	23,3
Travaillant en dehors de la zone	14 511	53,1	4 962	59,7	6 653	62,8	6 439	76,7
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	20 889	100,0	10 061	100,0	6 321	100,0	4 507	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	12 795	61,3	3 352	33,3	3 942	62,4	1 958	43,4
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	8 094	38,7	6 709	66,7	2 379	37,6	2 549	56,6
Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	76,5	///	121,0	///	59,7	///	53,7	///

Lecture : 27 305 actifs occupés résident dans le SCoT du Piémont des Vosges, dont 46,9 % y travaillent et 53,1 % travaillent à l'extérieur.

20 889 emplois sont occupés dans le SCoT du Piémont des Vosges, dont 61,3 % par des actifs qui y résident et 38,7 % par des actifs qui résident à l'extérieur.

Le SCoT du Piémont des Vosges offre 76,5 emplois pour 100 actifs occupés résidents.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

dans le SCoT. Plus de la moitié des salaires captés proviennent de la zone d'emploi de Strasbourg. Les salaires conservés de ceux qui résident et travaillent dans le territoire s'élevaient à 194 millions.

La fabrication, le tourisme et l'agriculture principaux employeurs

À l'image des autres SCoTs de type périurbain, le secteur de l'agriculture est important dans le Piémont des Vosges. Il est constitué de 1 000 exploitations en 2010, dont trois sur quatre sont des exploitations viticoles. Ce secteur concentre 3 % des emplois salariés, trois fois plus qu'en Alsace. Le nombre d'exploitations agricoles diminue, et notamment les petites exploitations, alors que parallèlement, la surface agricole utilisée augmente.

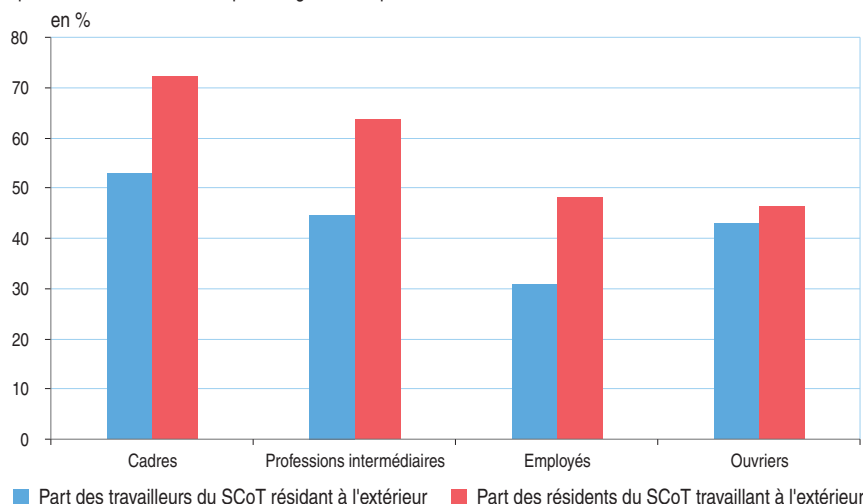
La fonction publique regroupe 14 % des emplois salariés du SCoT, contre 17 % dans le référentiel et 22 % en Alsace.

Avec 3 900 établissements, le secteur marchand non agricole concentre 79 % des emplois salariés, soit quatre points de plus que dans le référentiel. Les deux tiers des établissements n'emploient pourtant aucun salarié, et 29 % en emploient moins de 10. Les cinq plus grands établissements privés regroupent à eux seuls un quart des emplois hors domaine public.

Le SCoT est très spécialisé. Le secteur de la fabrication d'équipements électriques rassemble 13 % des emplois, pour 1 % dans le référentiel et 2 % en Alsace (figure 5). Cette différence s'explique par la seule présence d'Hager Electro à Obernai, le plus gros employeur du Piémont des Vosges. La

4 Les cadres et les professions intermédiaires travaillent plus souvent à l'extérieur du SCoT que les employés et les ouvriers

Déplacements domicile-travail par catégorie socioprofessionnelle



Lecture : 52,9 % des cadres travaillant dans le SCoT du Piémont des Vosges résident à l'extérieur.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

fabrication de denrées alimentaires (10 % des emplois) est également surreprésentée, notamment avec les brasseries Kronenbourg. 10 % des emplois concernent le commerce de gros, soit cinq points de plus que dans le territoire de référence.

Les activités peuvent se répartir entre activités présentes, tournées vers les besoins des résidents et des touristes, et activités productives, liées à la production de biens consommés hors de la zone et de services tournés principalement vers les entreprises. La sphère présente, avec 50 % des emplois est faiblement représentée dans le Piémont des Vosges, même pour un territoire de type périurbain (56 % dans le territoire de référence et 63 % en Alsace). Ces

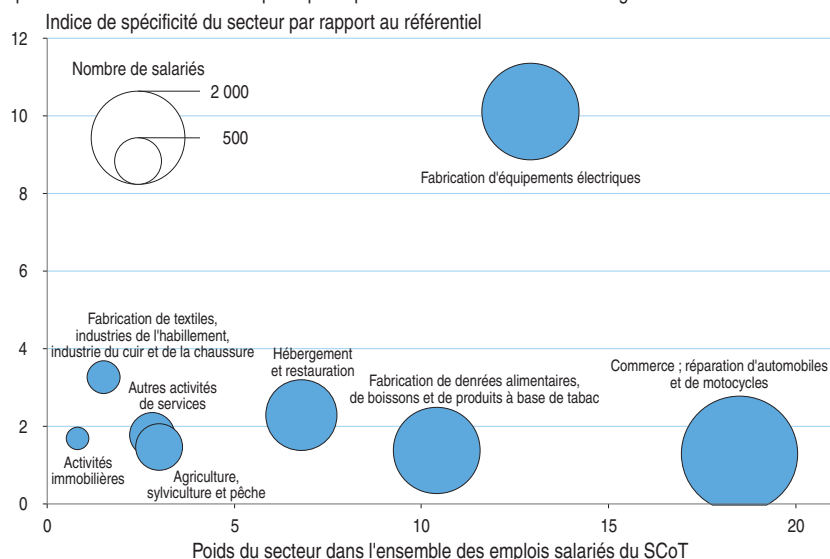
emplois ont augmenté de 2 % entre 2008 et 2013, contre 6 % dans le référentiel. Dans le même temps, l'emploi dans la sphère productive a augmenté de 4 %, alors qu'il a baissé de 5 % dans le référentiel et de 4 % en Alsace.

Parmi les huit fonctions constituant les activités présentes, seuls les services de proximité sont surreprésentés dans le SCoT. Pour 1 000 habitants, 42 emplois appartiennent à ce domaine, 11 de plus que dans le territoire de référence, ce qui est lié à la surreprésentation des emplois touristiques (6,4 % des emplois pour 2,4 % dans le référentiel et 3,5 % en Alsace). Situé sur la route des vins, le SCoT accueille de nombreux visiteurs. Le territoire dispose d'une capacité d'accueil des touristes de 20 lits pour 100 habitants (figure 6), répartis entre les résidences secondaires, les hôtels et les campings. Les chambres d'hôtel y sont notamment deux fois plus nombreuses qu'en Alsace et cinq fois plus que dans le référentiel en regard de la population. Comme dans le territoire de référence, elles sont occupées la moitié du temps, mais moins souvent pour raisons professionnelles (un quart de la clientèle contre la moitié dans le référentiel).

Le nombre de nuitées augmente progressivement de janvier à août puis diminue un peu en septembre et en octobre, puis plus franchement en novembre. Il réaugmente ensuite en décembre, à l'occasion des marchés de Noël en Alsace. Le nombre d'emplois touristiques suit une tendance similaire au long de l'année. ■

5 Les grands établissements spécialisent les activités du SCoT

Représentation des 8 secteurs les plus spécifiques du SCoT du Piémont des Vosges



Lecture : en 2013, 2 100 salariés travaillent dans la fabrication d'équipements électriques dans le SCoT. Le secteur représente 13 % des emplois du SCoT (abscisse), soit 10 fois plus que dans le référentiel (ordonnée). Source : Insee, Clap 2013.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et le SCoT du Piémont des Vosges.

6 Une capacité d'accueil et un emploi touristique élevés

	Piémont des Vosges	Référentiel	Alsace	Communautés de communes		
				Pays de Sainte-Odile	Barr-Bernstein	Canton de Rosheim
Capacité d'accueil touristique (lits/100 hab)	20,2	11,8	8,9	14,9	23,5	21,2
<i>dont : résidences secondaires</i>	<i>12,7</i>	<i>9,2</i>	<i>4,9</i>	<i>8,2</i>	<i>15</i>	<i>14,1</i>
<i>hôtels</i>	<i>4,3</i>	<i>0,8</i>	<i>2,2</i>	<i>4,2</i>	<i>4,4</i>	<i>4,4</i>
<i>campings</i>	<i>3,2</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>2,5</i>	<i>4,1</i>	<i>2,7</i>
Part de l'emploi touristique dans le nombre total d'emplois	6,4	2,4	3,5	4,8	5,6	10,6

Source : Insee, recensement de la population 2012, pôle de compétences touristiques données 2015, DADS 2011.

Encadré 1

Communauté de communes du Pays de Sainte-Odile : de nombreux emplois en lien avec la présence de grands établissements

Alors que la population active est répartie de façon équivalente dans les trois communautés de communes du SCoT, les emplois sont deux fois plus nombreux dans le Pays de Sainte-Odile. La communauté de communes attire de nombreux navetteurs : le nombre d'emplois offerts est supérieur au nombre d'actifs résidents, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, et plus particulièrement pour les ouvriers (154 emplois offerts pour 100 ouvriers résidents). Les cinq plus grands établissements du secteur marchand non agricole sont implantés à Obernai, qui concentre à elle seule 42 % des emplois du Piémont des Vosges. C'est la première ville d'emploi des habitants du SCoT ; 18 % des actifs occupés résidents y travaillent. Dans le secteur agricole, la viticulture est moins présente dans cette communauté de communes, au profit de la culture de céréales. Les salaires sont plus élevés que dans le reste du SCoT quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle et le sexe. Les contrats à durée indéterminée y sont également plus nombreux.

Encadré 2

Communauté de communes du Canton de Rosheim : avant tout résidentielle

La communauté de communes du Canton de Rosheim offre 54 emplois pour 100 actifs résidents occupés, le taux le plus faible du SCoT. Les postes de cadres sont particulièrement rares, mais ceux de professions intermédiaires et d'ouvriers sont également peu nombreux par rapport au territoire de référence. Les trois quarts des actifs occupés résidents travaillent en dehors de la zone, dix points de plus que dans les autres communautés de communes. Les habitants sont plus souvent titulaires d'un diplôme ; 6 % seulement n'ont aucun diplôme. Les employés et ouvriers sont sous-représentés, à l'inverse des professions intermédiaires, et surtout des cadres. Contrairement au Pays de Sainte-Odile, les emplois relèvent principalement de la sphère résidentielle. Plus d'un emploi sur dix est lié au tourisme, soit deux fois plus que dans le reste du SCoT. Les résidences secondaires représentent les deux tiers de la capacité d'accueil touristique du canton.

Encadré 3

Communauté de communes de Barr-Bernstein : un emploi sur dix dans la viticulture

Il s'agit de la communauté de communes où les établissements du secteur marchand non agricole sont les plus nombreux. Ils sont moins souvent employeurs, 68 % ne comptent aucun salarié pour 63 % dans le reste du SCoT. La communauté de communes propose 60 postes pour 100 actifs occupés résidents. Les emplois de cadres sont particulièrement peu nombreux. Près d'un tiers des actifs résidents sont ouvriers. La viticulture est l'une des activités principales de la communauté de communes. Un emploi sur dix y est consacré et neuf exploitations agricoles sur dix cultivent la vigne. 15 % du territoire est occupé par des cultures permanentes contre 3 % en Alsace et moins de 1 % dans le référentiel. La capacité d'accueil touristique élevée de la communauté de communes (24 lits pour 100 habitants) est due au nombre important de places en résidences secondaires et en campings. Le nombre d'emplois touristiques y varie plus fortement selon la période de l'année. Il est le plus élevé en juillet et en août, puis baisse régulièrement jusqu'à la fin de l'année. Contrairement au reste du SCoT, le nombre de touristes n'augmente pas en décembre au moment des marchés de Noël.

Méthodologie

Afin de distinguer ce qui est spécifique au Piémont des Vosges, une comparaison à un territoire de référence est utilisée. Celui-ci se compose de neuf SCoTs choisis pour leur caractère périurbain et leurs similitudes avec le SCoT du Piémont des Vosges en termes de nombre d'habitants et de degré d'urbanisation. Les SCoTs retenus comme référence sont les suivants : Pays des Vallons de Vilaine (Ille-et-Vilaine), Pays de Thelle (Oise), Albanais (Haute-Savoie), Pays du Valois (Oise), Pays d'Aunis (Charente-Maritime), Bruche (Bas-Rhin), Pays Forêt d'Orléans Val de Loire (Loiret), Pays Loire Beauce (Loiret) et Pays de Brocéliande (Ille-et-Vilaine).

L'indice de spécificité d'une activité économique correspond au pourcentage des postes de la zone d'étude dans l'activité économique rapporté au pourcentage des postes de la zone de référence. Les indices compris entre 0 et 1 correspondent ainsi aux activités moins présentes dans la zone d'étude que dans la zone de référence et les indices au-dessus de 1 correspondent aux activités spécifiques à la zone d'étude. Plus l'indice est élevé, plus l'activité économique est spécifique à la zone.

La partition de l'économie en deux sphères, résidentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités résidentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Insee Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Kelhetter D. et Vuillier-Devillers F. « Piémont des Vosges : une périurbanisation ralentie », *Insee Analyses Grand Est* n° 22, octobre 2016.
- Koenig C., Vigneron F., Hamm V. et Martin S. « Quatre emplois Bas-Rhinois sur dix en zones d'activités », *Les Notes de l'ADEUS* n° 128, juillet 2014.
- Heili V. et Neiter B. « En Alsace, un emploi touristique principalement urbain », *Chiffres pour l'Alsace* n° 34, novembre 2012.
- Zins S. et Gremillet M. « Population active et emploi dans le Pays Bruche Mossig Piémont », *Chiffres pour l'Alsace* n° 20, septembre 2011.

